

**ELEMENTS D'INTERVENTION**  
**DE MONSIEUR L'INSPECTEUR GENERAL DES FINANCES**  
**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLOTURE**  
**DU JUMELAGE INSTITUTIONNEL DE L'IGF**

**Messieurs les Ministres ;**  
**Messieurs les Ambassadeurs ;**  
**Mesdames et Messieurs ;**

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de prendre part à cette cérémonie de clôture du jumelage de l'IGF avec l'IGF de France et du Portugal.

A cette occasion, permettez-moi, tout d'abord, de remercier chaleureusement tous les intervenants dans la conception et l'exécution de ce projet de jumelage institutionnel de l'IGF du Maroc avec ses homologues de France et du Portugal. Je tiens à remercier particulièrement nos partenaires de l'Union européenne, du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, les Administrations concernées de France et du Portugal, ainsi que tous les membres de l'équipe du projet. Je les remercie également pour l'esprit de partenariat et pour la convivialité qu'ils ont su insuffler, chacun en ce qui le concerne, à cette belle expérience.

Cette cérémonie de clôture du jumelage intervient après deux années de son lancement comme cela est prévu dans le contrat de jumelage et après l'accomplissement et la réalisation réussie de l'ensemble des tâches qui y étaient retenues. C'est là un motif de fierté pour nous à relever et un excellent stimulant pour s'approprier ses acquis et les perpétuer.

Je voudrais rappeler que ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association avec l'Union européenne, a bénéficié d'un don de 1,2 millions euros nous a permis de bénéficier de l'expérience bicentenaire d'une prestigieuse institution l'IGF française et celle de son homologue, et non moins prestigieuse, l'IGF portugaise.

## **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais aussi exprimer, ici devant vous, notre satisfaction quant aux bonnes conditions de déroulement des activités programmées et aux résultats probants obtenus à l'issue de ce projet qui avait pour objectif principal de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et professionnelles de l'Inspection Générale des Finances du Royaume du Maroc.

En effet, au vu des résultats réalisés, il est permis de dire que cette opération a effectivement et parfaitement répondu à nos attentes grâce à la mobilisation des experts de nos partenaires et à la forte implication des membres de l'IGF, et à la qualité des livrables qui dénote l'importance des efforts accomplis et l'engagement positif de toutes et de tous, pour la réussite de ce partenariat qui restera dans les annales de l'IGF.

Ce projet d'envergure a nécessité la mobilisation de 46 experts pour 477 hommes/jours et de 66 inspecteurs des finances du côté marocain ; ce qui a permis, notamment, les réalisations suivantes :

- L'élaboration de la stratégie et du schéma directeur ainsi que le plan de formation y afférent et la mise à jour des textes relatifs à l'IGF ;
- La confection des outils d'audit et d'évaluation ;
- Le renforcement du système d'information de l'IGF ;
- La formation de tous les inspecteurs des finances pour un total de 1342 jours de formation ;
- La réalisation de 25 stages d'immersion et trois voyages d'études dans différentes administrations de France et du Portugal.

## **Mesdames et Messieurs ;**

Les acquis de ce jumelage devront constituer la plateforme idoine pour la modernisation du cadre institutionnel et réglementaire de l'IGF. Dans cette optique, une série de mesures s'inscrivant dans le prolongement des réalisations doivent être prises. Il s'agit de :

- mettre dans le circuit d'adoption des textes fondateurs de l'IGF pour adapter son cadre juridique à ses attributions actuelles, ses priorités et ses nouveaux modes d'intervention en raison des mutations qu'a connues son environnement et des réformes engagées ;

- procéder à la refonte de l'organisation de l'IGF pour prendre en charge la spécialisation, la diversité et la complexité de ses interventions et une meilleure exploitation de ses outils de travail ;
- renforcer les moyens humains et matériels de cette institution.

Nous devons donc nous atteler dans les prochains jours à tracer un programme d'actions et des mesures pour traduire dans la réalité les résultats du jumelage.

Le défi est également de rechercher, trouver et mettre en œuvre les voies et moyens susceptibles de pérenniser ce partenariat exemplaire pour diffuser les bonnes pratiques auprès des collègues et des partenaires de l'IGF.

Pour cela nous allons mettre l'accent en particulier sur un programme de formation destiné aux collègues qui n'ont pas pu participer aux stages d'immersion en France et au Portugal pour qu'ils puissent eux aussi s'approprier les acquis du jumelage.

Nous comptons également procéder à des évaluations périodiques des acquis du jumelage et de leur transposition dans notre pratique quotidienne à l'IGF.

Nous comptons, enfin, assurer une diffusion la plus large possible des bonnes pratiques acquises dans le cadre de ce jumelage, au profit de nos partenaires avec lesquels nous sommes liés par des conventions de coopération (IGM, ICPC, pays amis de l'Afrique subsaharienne... ).

Je ne saurais terminer mon propos, sans rendre hommage à l'ensemble des intervenants dans ce projet et à saluer vivement le travail accompli, persuadé qu'il nous sera d'une grande utilité.

**Je vous remercie pour votre attention.**